

Ouragan Irma : Appel à la solidarité entrepreneuriale

Publié le 3 octobre 2017

Le Medef lance un appel à la solidarité des entrepreneurs pour faciliter le redémarrage économique de l'île de Saint-Martin touchée par le passage de l'ouragan Irma. Il vient ainsi appuyer la mobilisation de l'UDE Medef Guadeloupe et de la FIPCOM Medef Saint-Martin.

Le Medef met en place avec la Fondation de France le fonds de soutien financier « Entreprises pour les Antilles-Saint-Martin » qui permettra de faire appel aux dons d'entreprises et d'entrepreneurs au profit des TPE et PME frappées par l'ouragan Irma. Ces dons (*) doivent permettre d'accompagner une reprise rapide de l'activité en facilitant notamment l'acquisition de matériel de base (informatique, etc.).

En outre, un numéro vert (0 0800 55 88 88) a été mis en service au sein de l'UDE Medef Guadeloupe, avec le soutien du Régiment du service militaire adapté (RSMA), pour recevoir les demandes des chefs d'entreprises sinistrés.

Pour **Thibault Lanxade, vice-président du Medef en charge des TPE et PME** : *« Les Antilles françaises ont payé un lourd tribut au passage des ouragans Irma et Maria. Dans le cas de l'île de Saint-Martin, très durement touchée, il est urgent que les entreprises métropolitaines confortent la mobilisation du Medef et des fédérations de Saint-Martin et de leurs adhérents pour aider les entrepreneurs qui font face à une situation particulièrement difficile et reconstruire au plus vite le tissu économique local. »*

(*) Les dons doivent être versés par chèque ou virement à la Fondation de France, au nom d'« Entreprises pour les Antilles-Saint-Martin » via le lien suivant <https://dons.fondationdefrance.org/medef/>